IMPRESSION ET FAÇONNAGE
DE LA BROCHURE DE SAISON 27- 28
DE LA PHILHARMONIE DE PARIS

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES (CCTP)

La brochure de saison de la Philharmonie de Paris

Pour la Cité de la musique – Philharmonie de Paris (CMPP), la brochure de saison (Bs) est le principal outil de communication et de commercialisation de ses nombreuses activités. Elle présente son projet artistique pour une saison entière (de septembre à juillet) : chaque concert est décrit, chaque week-end thématisé est détaillé, illustré par une iconographie riche, chaque exposition ou événement majeur du Musée de la musique est présenté, toutes les activités de pratique musicale (en famille ou non) ou autour de la culture musicale sont proposées…

Cette Bs est pour nous essentielle. Nous donnons une priorité absolue dans sa conception et sa fabrication. Nous attachons beaucoup d'importance à sa préparation : une photogravure soignée et adaptée aux papiers et aux presses, une présence permanente lors des calages en imprimerie…

Le planning est également primordial dans l'élaboration de cette Bs. Chaque étape de la chaîne graphique (de la maquette à l'impression) est bien définie. L'imprimeur dispose de 22 jours calendaires pour mener à bien sa mission : impression des pages intérieures (hors couverture qui est fournie 2 semaines avant l'intérieur), façonnage et livraison.
Des essais d'impression pour la couverture peuvent être envisagés avant la production, pour s'assurer par exemple d'un rendu d'impression ou d'une finition.

Nous pouvons mettre à disposition des brochures générales des saisons passées si besoin.

1 – Dispositions techniques

La présente consultation a pour objet l'impression de la brochure de saison de la CMPP.

La prestation comprend notamment :

- La prise en charge des fichiers sous format PDF HD ;
- La validation du BAT avant impression ;
- L'impression ;
- Le façonnage ;
- Le colisage et la livraison ;
- Tous travaux nécessaires à l'accomplissement de la prestation.

Les choix du format, des papiers et du façonnage sont déterminés en cours d'exécution du marché.

L'emballage et le conditionnement sont effectués dans les « règles de l'art ». Ils doivent être solides et adaptés à la marchandise et exempts de tout défaut. Cette démarche conduit les titulaires à supprimer tout emballage surdimensionné voire inutile.

2 – Désignation d'un référent

La Philharmonie mandate un responsable qui veillera, d'une manière générale, à l'application des dispositions de la convention d'accord-cadre en assurant toutes les relations avec le prestataire.

Les prestataires désigneront le ou les responsables qu'ils habiliteront comme interlocuteurs de la Philharmonie. Il est indispensable que les interlocuteurs principaux (commercial, fabricant) s'expriment de préférence en français sinon en anglais.

En cas d'empêchement ou de remplacement en cours d'exécution, le titulaire en avise sans délai la Direction de la communication de la Philharmonie en lui indiquant le nom, les coordonnées et les références du nouveau responsable.

3 – Choix du papier

Les qualités de papier sont précisées à l'article 7 du présent CCTP. Nous nous réservons le droit de modifier la qualité des papiers en fonction du choix créatif qui sera déterminé ultérieurement tout en respectant les délais de fabrication de celui-ci par rapport aux calages.

En cas d'indisponibilité du papier souhaité, la CMPP se réserve la possibilité de commander, par l'intermédiaire du titulaire, un autre papier de qualité équivalente.

4 – Planning et délais de fabrication

Le planning de fabrication de cette brochure est arrêté en cours d'exécution du marché. De fait, celui-ci est accepté par le candidat. Il s'engage à le respecter.

5 – Surveillance en usine

La CMPP mandate des représentants pour chaque étape de fabrication : impression de la couverture, des pages intérieures et de tout autre imprimé et enfin du façonnage. Ils donnent pour chaque étape leur accord.

6 – Conditions de livraison de la prestation

Cette brochure est livrée conditionnée spécifiquement selon le destinataire routeur désigné par la Cité de la musique – Philharmonie de Paris.

Les livraisons devront être effectuées selon un cahier des charges précis fourni par la CMPP. Aucune marchandise ne pourra être réceptionnée, en l'absence de bons de livraison.

7 – Descriptif de la brochure

BROCHURE 256 PAGES + 4 PAGES DE COUVERTURE + ENCART (s)

Le BPU prévoit plusieurs paginations possibles pour les pages intérieures :

- 272 pages
- 266 pages (272 pages diminué de 8 pages avant ou après le 2eme encart)
- 280 pages (272 pages augmentées de 8 pages avant ou après le 2eme encart)

Format fini : 190 x 245 mm

Le nombre de pages par cahier ne pourra excéder 32 pages

Couverture

Impression quadri recto verso sur Papier ARENA Extra White ROUGHT 300 gr

Encart (s)

Impression quadri recto verso sur Papier ARENA Extra White SMOOTH 250 gr

Positionnement de l'encart 1 entre les pages 32 et 33

Positionnement de l'encart 2 entre les pages 128 et 129 (pour 272 pages intérieures)

Pages intérieures

Impression quadri recto verso sur Papier UPM Ultra Matt 1.2 H 70 gr

Etude demandée également sur Papier UPM Ultra Matt 1.2 H 65 gr

Façonnage

Dos carré collé avec colle PUR

Quantité : 60 000 exemplaires avec le 5 000 + et le 5 000 -

Conditionnement

- 30 000 brochures sur palette perdue filmée, sans lien, sans carton – Bi-jointage des poignées les plus grandes possibles (pour le routeur)

- 30 000 brochures conditionnés sans film en caisse carton simple cannelure (par 20 ou 25 exemplaires max) et sur palette (pour stockage à la Philharmonie de Paris)

Livraison 2 points Région Parisienne

PLANNING PRÉVISIONNEL DE LA PRODUCTION

Remise des fichiers PDF HD + épreuves couleurs certifiées : le jeudi 18 février 2027

Les fichiers PDF HD de la couverture seront remis le jeudi 4 février 2027

Livraison le vendredi 12 mars 2027